



## Mairie de PONTCHATEAU

### Modèle d'offre

10600 habitants - Ville centre de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château/Saint Gildas des Bois

### Directeur d'une entreprise à but d'emploi

Date de publication : 08/04/2019

Date limite de candidature : 10/05/2019

Date prévue du recrutement : 01/09/2019

Durée de la mission : 1 an

Motif du CDD :

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ATTACHE

### MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac + 3 à Bac + 4

Domaine du diplôme requis : Capacités individuelles et sociales

Spécialité du diplôme requis : Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles

Descriptif des missions du poste : La Commune de Pont-Château est volontaire pour mettre en place le projet « Territoire Zéro Chômeur de longue durée »

Ce projet vise à proposer à toute personne privée durablement d'emploi du territoire un emploi en CDI, à temps choisi, en partant des savoir-faire des personnes et en faisant émerger des activités utiles au territoire. Ces dernières correspondent à des besoins non satisfaits et sont non concurrentielles à celles déjà existantes. Il s'agira pour cela de créer une Entreprise à But d'Emploi (EBE).

La Commune de Pont-Château se prépare à candidater pour un appel à projet qui permettra le conventionnement des emplois créés au sein de l'EBE. La phase de mobilisation des personnes privées d'emploi et la phase de recherche des travaux utiles sont en cours.

Sous la responsabilité de l'agent chargé d'animer le projet, vous aurez pour missions:

- de préparer la création de l'entreprise (statuts, business plan, mise en place et développement des activités)
- de rencontrer des personnes volontaires pour évaluer leurs compétences
- de négocier des partenariats avec les entreprises locales, les associations, etc...
- de rechercher des capitaux propres et des moyens nécessaires à la mise en place des activités
- de rechercher de nouvelles activités

La Commune de Pont-Château sera employeur durant la phase de préfiguration (environ 1 an).

Une fois la loi d'extension de l'expérimentation appliquée, il s'agira de créer l'entreprise. Cette dernière pourra ainsi embaucher le Directeur qui aura pour missions:

- de faire reconnaître l'entreprise conventionnée comme une entreprise à part entière qui produit un travail de qualité
- d'assurer la gestion des ressources humaines
- de gérer l'entreprise pour en assurer l'équilibre économique
- de poursuivre la mobilisation des acteurs locaux
- de rechercher des capitaux propres et des moyens nécessaires à la mise en oeuvre des activités.

Profil recherché : L'agent doit :

- adhérer à l'objectif du projet TZCLD
- connaître le modèle économique du travail adapté et de l'insertion
- avoir une expérience en management d'entreprise et/ou en développement de projets innovants
- entretenir des relations avec les acteurs locaux et savoir développer des partenariats
- avoir des compétences managériales
- être en capacité de s'adapter aux ajustements et savoir lever les éventuels freins liés au caractère expérimental du projet
- avoir des qualités humaines et relationnelles
- avoir des qualités rédactionnelles

### **CONDITIONS DE TRAVAIL**

Lieu d'affectation : PONTCHATEAU

Service d'affectation : DIRECTION GENERALE

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

Les horaires sont-ils fixes ? Oui

Heures supplémentaires :

Astreintes :

Spécificités du poste :

### **POSITIONNEMENT DU POSTE**

Rattachement hiérarchique : DGS ou DGSA

Fonctions d'encadrement : 0 agent

Catégorie des agents encadrés :

Famille(s) des agents encadrés :

Relations (interlocuteurs internes) : agent chargé de l'animation du projet, directeur général des services, membre du Comité local, agents de la Collectivité

Relations (interlocuteurs externes) : Personnes privées durablement d'emploi, entreprises locales, associations

Réunions auxquelles participe l'agent : Réunion du Comité Local

Commissions auxquelles participe l'agent :

### **AVANTAGE(S) LIE(S) AU POSTE**

régime indemnitaire, chèque déjeuner, COS

### **CANDIDATURES**

Les candidatures sont à adresser à :

**Mairie de PONTCHATEAU**  
**Place Dominique DAVID**  
**CS 60072**  
**44160 PONTCHATEAU**

Informations complémentaires : Contact : Pauline BOMMÉ - Animatrice projet TZCLD Mairie de Pont-Château. pauline.bomme@pontchateau.fr - 02- 40- 01- 69- 73

### **INFORMATION**

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.



# Fiche de poste

## **Directeur/trice de l'entreprise à but d'emploi créée dans le cadre du projet expérimental « Territoire zéro chômeur de longue durée » (Commune de Pont-Château – Loire-Atlantique).**

---

### **1/ Le projet**

Le projet « Territoire zéro chômeur de longue durée » a été initié au plan national par ATD Quart Monde en 2011 et rendu possible par une loi du 29 février 2016 permettant son expérimentation sur 10 territoires (Pipriac/St-Ganton ; Mauléon ; Thiers ; Colombelles ; Métropole Européenne de Lille ; Pays de Colombey et du Sud Toulousain ; Paris 13<sup>e</sup> ; Entre Nièvre et Forêts ; Villeurbanne ; Jouques).

**Il vise à proposer, sur un territoire donné, à toute personne privée durablement d'emploi un emploi en CDI « disponible »<sup>1</sup>, à temps choisi, en partant des savoir-faire des personnes et en faisant émerger des activités utiles. Ces dernières correspondent à des besoins non satisfaits et sont non concurrentielles à celles déjà existantes.**

Il s'agit donc de produire des emplois en quantité suffisante et adaptés à tous les volontaires du projet.

La méthode consiste à :

- Rencontrer les personnes privées durablement d'emploi et identifier leur savoir-faire, leurs compétences et leurs objectifs.
- Recenser et rechercher les travaux utiles qui ne sont pas réalisés sur le territoire, qui sont réalisés pour seulement une partie de la population ou pour lesquels il y a une trop forte demande. Cela en veillant à laisser de côté les activités qui ne correspondent pas aux compétences des personnes du territoire.
- Créer une **entreprise à but d'emploi (EBE)** qui emploiera ces personnes pour réaliser ces travaux et services utiles. Elle sera conventionnée par un fonds d'expérimentation de l'Etat (qui intervient à hauteur d'environ 70% du coût d'un poste à temps plein payé au SMIC) créé dans le cadre d'une seconde loi qui étendra l'expérimentation à de nouveaux territoires (suite de la loi du 29 février 2016). Ce fonds est alimenté par la réaffectation des coûts et manque à gagner générés par la privation durable d'emploi (RSA, CMU, etc.). Il s'agira donc du transfert d'un budget existant et pérenne sans coût supplémentaire pour la collectivité. L'autre partie du financement (environ 30% du coût d'un poste à temps plein payé au SMIC) étant constituée du chiffre d'affaires réalisé par l'activité de l'EBE.

Pour que le projet réussisse, un travail important de mobilisation des acteurs du territoire, notamment des entreprises locales, doit être réalisé.

**Au niveau national**, le Président de la République a annoncé dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté le 13 septembre 2018, l'extension de l'expérimentation à 50 territoires. La Commune de Pont-Château se tient prête à entrer dans cette nouvelle vague d'expérimentation. Une proposition de loi pourrait être déposée en 2019 permettant le financement des emplois en 2020.

---

<sup>1</sup> Le salarié reste inscrit à Pôle Emploi et s'engage à saisir les opportunités d'emploi qui se présentent en dehors du cadre du projet. Parallèlement, l'entreprise s'engage à réembaucher une personne pour qui la période d'essai dans une autre entreprise n'aurait pas été concluante ou pour qui le CDD arriverait à échéance.

**Exemple d'activités créées** sur les territoires expérimentaux :

Atelier de création de meubles avec des palettes recyclées ou avec des bidons d'huiles ; réparation de palettes ; coupe, vente et rangement de bois de chauffage pour les particuliers sous condition de ressources ; ressourcerie ; épicerie ambulante ; conciergerie d'entreprises ; ateliers « créa tissus » ; lavage intérieur des véhicules ; blanchisserie ; tri des métaux ; mise à disposition de personnel pour les entreprises ; prestations de services divers aux habitants, aux entreprises, aux associations, à la collectivité, etc. (transport, entretien des locaux, etc.).

---

## **2/ Le projet au niveau local : territoire de la commune de Pont-Château**

**Le poste est basé à Pont-Château :**

- **Environ 11 000 habitants**
- **Situé à 25 kms de Saint-Nazaire et 50 kms de Nantes.**

**La commune est volontaire pour mettre en place le projet mais elle ne fait pas encore partie de l'expérimentation. Elle se prépare activement afin de candidater à un appel à projet qui permettra le conventionnement des emplois créés.**

**Un comité local**, présidé par Madame le Maire de Pont-Château, assure le pilotage global du projet et veille à sa mise en œuvre dans le respect de ses principes fondamentaux, notamment :

- Proposition d'un emploi adapté à toute les personnes privées durablement d'emploi, sans exception et sans sélection.
- Non concurrence avec les entreprises locales, l'emploi créé est dit supplémentaire.

Le comité local a par ailleurs un rôle facilitateur (mise en relation entre les personnes privées durablement d'emploi et l'entreprise conventionnée (EBE), organisation de l'accompagnement social des salariés si nécessaire, facilitation de leur sortie vers l'emploi classique, médiation en cas de litige avec les entreprises locales, appui à la recherche d'activités nouvelles, etc.).

Composition du comité local : la Commune de Pont-Château, le Département de Loire-Atlantique, les services de l'Etat (DIRECCTE – Pôle Emploi), la Communauté de Communes avec le Service Emploi, la Mission Local Rurale du Sillon, les structures d'insertion par l'activité économique du territoire (PACTES – Accès Réagis), le club d'entreprises (CERPS), le Conseil de Développement, FACE Loire-Atlantique. L'association nationale « Territoires zéro chômeur de longue durée » assiste aux réunions et nous accompagne dans la mise en place du projet.

**L'équipe projet** : un agent de la Commune de Pont-Château est chargé d'animer le projet sur le territoire, de rencontrer les personnes privées d'emploi et les entreprises, d'animer leur participation active au projet, de recenser les travaux utiles au territoire, etc.

**Une entreprise à but d'emploi** (à créer et à but non lucratif) assure l'embauche, sans sélection, de toutes les personnes privées durablement d'emploi orientées par l'équipe projet (après validation du comité local). En contrepartie, elle reçoit un montant correspondant au coût du chômage de longue durée (environ 18 000 euros/ETP/AN). Elle développe des activités adaptées à ces personnes, à partir de nombreux travaux et services utiles au territoire.

### 3/ Le poste sur lequel vous postulez

La phase de mobilisation des personnes privées d'emploi et la phase de recherche des travaux utiles sont en cours. La Commune de Pont-Château, qui porte localement le projet, recherche le/la futur/e directeur/trice de cette entreprise. Il/elle préparera la création de l'entreprise, en lien avec le comité local et l'équipe projet (12 mois renouvelable une fois 12 mois), et la dirigera pour la durée de l'expérimentation (5 ans au préalable puis sans limite de durée si l'expérimentation réussit).

#### **Le recrutement se compose en deux phases :**

- ➔ La préfiguration de l'Entreprise à But d'Emploi (12 mois, renouvelable une fois pour une durée similaire). Sous la responsabilité de l'agent chargé d'animer le projet, vous aurez pour missions :
  - Préparer la création de l'entreprise (préparation des statuts, de la mise en place des activités et de leur développement, du business plan et du plan de montée en charge des activités).
  - Rencontrer les personnes volontaires au projet afin de connaître leurs compétences et leurs envies.
  - Rencontrer et négocier d'éventuels partenariats avec les entreprises locales, associations, collectivités, en lien avec le comité local et l'équipe projet.
  - Rechercher des capitaux propres et des moyens nécessaires à la mise en œuvre des activités (local, matériel, etc.).
  - Rechercher constamment, avec l'appui du comité local et de l'équipe projet, de nouvelles activités à mettre en œuvre sur le territoire.
- ➔ La création de l'EBE et sa direction. En tant que Directeur de l'EBE, vous aurez pour missions :
  - Faire reconnaître l'entreprise conventionnée comme une entreprise à part entière qui, tout en étant complémentaire et non concurrente, produit un travail de qualité.
  - Assurer la gestion des ressources humaines en prenant en compte systématiquement le contexte de l'EBE et en composant au maximum avec les difficultés des personnes embauchées.
  - Gérer l'entreprise pour en assurer l'équilibre économique à partir de ces deux ressources : le transfert budgétaire du coût du chômage de longue durée et le chiffre d'affaires de ses activités.
  - Poursuivre la mobilisation des acteurs locaux afin de développer des activités et de permettre l'embauche progressive de tous les volontaires orientés par le comité local.
  - Rechercher des capitaux propres et des moyens nécessaires à la mise en œuvre des activités (local, matériel, etc.).

**C'est la collectivité qui organise le recrutement et qui sera employeur durant la phase de préfiguration (12 mois à 24 mois). Une fois la loi d'extension de l'expérimentation appliquée, il s'agira de créer l'entreprise. Cette dernière pourra ainsi embaucher le Directeur.**

#### **Compétences :**

- Adhérer à l'objectif du projet TZCLD : produire des emplois à proportion des besoins et adaptés à la demande d'emploi des personnes qui seront recrutées sans sélection.
- Connaissance du modèle économique du « travail adapté » et du « travail d'insertion ».
- Expérience du management d'entreprise et/ou du développement de projet innovants.
- Entretenir les relations avec les acteurs économiques du territoire afin d'entretenir le consensus local et de conserver les conditions de réussite du projet, savoir développer des partenariats.
- Compétence managériale : conduite d'une équipe, capacité à prendre des décisions et à fédérer, capacité à contrôler et à valider le travail des équipes pour des domaines d'activités très divers (prestations de services aux entreprises, aux associations, aux particuliers, aux collectivités ; petit bâtiment ; espaces verts ; transport ; services divers ; réparation/recyclage ; couture ; etc.).
- Être en capacité de s'adapter rapidement aux ajustements ou divers obstacles, liés notamment au caractère expérimental du projet. Le directeur pourra s'appuyer sur le comité local pour y faire face.
- Qualités humaines et relationnelles.
- Qualités rédactionnelles.

**Contrat :** CDD d'un an renouvelable une fois sur une durée similaire, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

**Contact :** Pauline BOMMÉ – Animatrice projet TZCLD à la Mairie de Pont-Château –

Tél : 02 40 01 69 73 – Port : 07 72 18 63 61 – Mail : [pauline.bomme@pontchateau.fr](mailto:pauline.bomme@pontchateau.fr)